

## Provinois : réouverture à Longueville, Villiers, mais pas à Jouy

**Longueville** : Toutes les classes de l'élémentaire rouvrent le 14 mai : « En termes de fréquentation, on s'attend à n'avoir que 10 à 12 élèves par classe, confie le maire Philippe Fortin. Beaucoup de parents sont réticents. » La maternelle, en revanche, ne rouvrira pas dans l'immédiat « car l'application des mesures sanitaires est trop difficile pour ces classes d'âges. »

**Villiers-Saint-Georges** : Réouverture de l'école aux élèves le 14 mai, « uniquement pour la grande section de maternelle, les CP et les CM2 », et ce jusqu'au 25 mai. Un point sera fait par la suite.

**Maison-Rouge-en-Brie** : La municipalité rouvrira progressivement l'école à partir du 11 mai : « D'abord les CP et les enfants prioritaires, puis les autres niveaux les semaines suivantes », précise la mairie.

■ **Les maires opposés à la réouverture des écoles le 11 mai forcés de rentrer dans le rang ?**

Dans le Provinois, ils sont cinq à avoir signé la tribune de l'Union des maires d'Île-de-France, demandant au président de la République de reporter la rentrée du 11 mai. Parmi eux, James Dane, premier édile de **Louan-Villegruis-Fontaine** : « J'étais contre car les maires n'étaient pas protégés juridiquement. Mais le gouvernement a fait un geste, estime-t-il. On va y aller sur la

pointe des pieds : pas de réouverture le 12 mai, mais le 18 car les circonstances ne sont pas encore réunies pour mettre en place toutes les mesures

sanitaires. » À **Sainte-Colombe**, Alain Balducci était aussi pour un report de la rentrée, mais il rouvrira bien l'école le 11 mai : « Pour les enfants prioritaires, on doit bien ça aux soignants et personnels en première ligne. Pour les grandes sections de maternelle, CP et CM2, ce sera le 14 mai. Je me réserve également le droit de fermer l'école si on se rend compte que les précautions sanitaires sont difficiles à respecter. »

« On rouvre car c'est un peu une obligation, dénonce quant à lui Alain Boulot, maire de **Beton-Bazoches**. Le 11 mai pour les enfants prioritaires, et le 14 pour les autres. Les élèves seront dix par classe. » Jeudi 7 mai, la FSU77, syndicat enseignant, expliquait notamment « apprendre avec stupeur que l'inspectrice académique de Seine-et-Marne ne mettrait plus d'enseignant-es volontaires pour l'accueil des enfants de soignant-es et autres ayants droit, à la disposition des communes qui ont déclaré ne pas vouloir ouvrir leurs écoles au 11 mai prochain (hors celles déjà ouvertes durant le confinement). » Une décision perçue comme « un chantage » par certains maires se retrouvant donc dans l'obligation d'ouvrir complètement leur école.

Finalement, la préfecture a garanti l'ouverture partielle des établissements pour accueillir les enfants prioritaires. « En ce qui me concerne, ça ne change rien, conclut Patrice Caffin, maire de **Jouy-le-Châtel**. L'école ne rouvrira pas le 11 mai. Je ne veux prendre aucun risque. »